

• Nom du client : GAEC DE BOUTET

• Adresse desservie : BAGAT
BAGAT EN QUERCY

→ Message

30344076 545241386211 545

(B13-327/342)-3911-1/2-16841-016841-A1-2412100573032

GAEC DE BOUTET
BAGAT
46800 BAGAT EN QUERCY

→ Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

☎ **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 9 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 30 octobre 2024

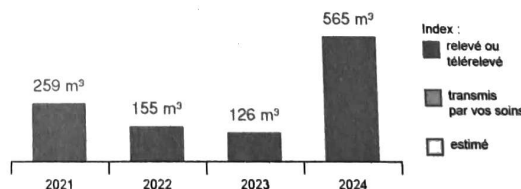
Votre consommation est de 565 m³

Montant à payer au plus tard le 27 décembre 2024 : 1 127,01 €

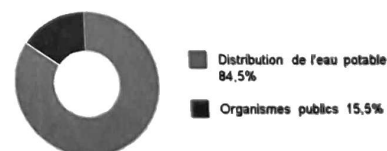
	€TTC
Distribution de l'eau potable	952,24
SYNDICAT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU QUERCY BLANC	
Organismes publics	174,77
Total facture	1 127,01
Net à payer	1 127,01

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
BAGAT BAGAT EN QUERCY	565 m³	170865	015 mm	16/10/2023 1905	30/10/2024 2470			
Votre facture en détail								
► Distribution de l'eau potable						902.60		952.24
Abonnement						64.71		68.27
Part Syndicale		1er semestre 2025				24.59	5.50	
Part SAUR		1er semestre 2025				40.12	5.50	
Consommation						837.89		883.97
Part Syndicale		Année 2024		565	0.5748	324.76	5.50	
Part SAUR		Année 2024		565	1.0343	584.38	5.50	
Préservation des ressources en eau		Année 2024		565	0.0600	33.90	5.50	
Deduction des acomptes de consommation		Année 2024				-105.15	5.50	
► Organismes publics						165.66		174.77
Consommation						165.66		174.77
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau,		Année 2024		565	0.3300	196.15	5.50	
Dédution acomptes de consommation - Lutte contre la pollution		Année 2024				20.79	5.50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à 2.11 € / m3 soit 0.00211 € / litre								
HT décaissé de TVA 2.30 €			TVA 5.50 % 58.75 €			Total facture TTC : 1 127,01 €		
HT soumis à TVA 1 044.26 €			TVA sur les débits 58.75 €					

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exploitation du service et l'entretien des ouvrages et équipements.

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (Agence de l'eau ou aux riverains de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr